

Certification de Référént(e) Prévention SSE - EPSSE (Ecole Prévention Santé Sécurité Environnement)

Assurer sa fonction de salarié désigné compétent en Santé Sécurité au Travail selon l'art L.4644-1 du code du travail RS6488 ; Certifié par l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie ; Date de décision : 21/12/2023 ; Echéance le 21/12/2026

Télécharger la grille tarifaire

Durée :

6 jours + 1 h d'épreuve de certification soit 43h

Date(s) :

Moirans : Les 26/10, 27/10 et 28/10, 16/11 et 17/11, 03/12/2026. Epreuve de certification le 18/12/2026.

Délais d'accès :

Être inscrit(e) au minimum 3 semaines avant le début de la formation

Tarifs :

Consulter la grille tarifaire.

Organisation :

Interentreprises, Intra-entreprise

Prérequis :

Etre mandaté par son employeur pour occuper un poste de référent ou de relais en prévention santé, sécurité et/ou environnement.

Avoir suivi le module "Acquérir les bases en prévention des risques professionnels" de l'INRS.

Modalités d'accès :

Sur inscription

Validation :

Certificat de réalisation

Les + de la formation

- Formation reconnue par un réseau de branche professionnelle
- Approche concrète, pragmatique et opérationnelle
- Un accompagnement à la première mise en oeuvre des outils lors de la certification

Méthodes et moyens pédagogiques :

Méthode participative, interrogative et pratique : alternance d'apports théoriques et de mises en situation appartenant à l'entreprise et/ou études de cas réels. Salle de formation, vidéo projecteur, support remis sous format numérique

Intervenants :

Tous nos intervenants sont experts dans leur domaine et évalués annuellement.

OBJECTIFS

Le Référént prévention SSE est un appui opérationnel à l'employeur pour la gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement au sein de l'entreprise. Sa mission est de s'occuper des activités de protection et de prévention dans les domaines de la santé, de la sécurité au travail et de l'environnement.

Le Référént prévention SSE travaille en proximité avec les équipes. Il doit posséder une capacité d'observation, d'écoute et d'animation ainsi qu'une maîtrise industrielle pour réaliser les missions d'information en matière de prévention auprès des salariés, de contribution à la mise en œuvre des consignes et des procédures établies au sein de l'entreprise en matière de santé, sécurité au travail, environnement, pour effectuer les missions d'identification des risques professionnels avec proposition d'actions de prévention pour réduire ces risques, et les missions d'alerte et d'analyse en cas de dysfonctionnements.

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Identifier les fondamentaux réglementaires, les outils, les acteurs de la prévention SSE
- Informer et contribuer à la mise en œuvre des consignes et procédures à appliquer
- Identifier les risques professionnels et alerter sur les dysfonctionnements
- Contribuer à l'analyse des dysfonctionnements
- Proposer des actions de prévention

PROGRAMME

La réglementation Santé, Sécurité au Travail

- Les enjeux de la prévention
- Le cadre réglementaire : hiérarchie des textes, principales lois et décrets
- Les principes généraux de prévention
- La notion de danger grave et imminent. Le droit d'alerte et de retrait
- Les obligations de l'employeur et du salarié, les responsabilités civile et pénale
- Les acteurs internes : direction de l'entreprise, référent SSE, CSE...
- Les acteurs externes: DREETS, CARSAT, INRS, DREAL, le service santé au travail...
- Les Visites générales préventives et les formations obligatoires
- Les entreprises extérieures : définitions et champs d'application

L'évaluation de risques professionnels et le document unique

- Le contexte réglementaire, les notions de risque, de danger...
- La démarche d'évaluation des risques : les étapes et les conditions de réussite, la méthodologie
- Le document unique comme outil de prévention

L'analyse des dysfonctionnements, des incidents et des accidents

- Les enjeux de l'analyse
- Recueil des faits ; rédaction du compte-rendu d'accident ou d'incident
- La méthode de l'arbre des causes

Les conditions de travail

- Ergonomie, bruit, risques psychosociaux (RPS)

Certification de Référént(e) Prévention SSE - EPSSE (Ecole Prévention Santé Sécurité Environnement)

Assurer sa fonction de salarié désigné compétent en Santé Sécurité au Travail selon l'art L.4644-1 du code du travail RS6488 ; Certifié par l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie ; Date de décision : 21/12/2023 ; Echéance le 21/12/2026

Les notions essentielles en matière d'environnement

- Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) : la nomenclature, les régimes, les procédures
- La gestion et le suivi des déchets
- Le risque chimique

La préparation à la certification

- Sélection des informations pertinentes en vue de la certification
- Mise en situation de présentation et debriefing

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Certificat de réalisation
- Vérification de l'acquisition des connaissances théoriques par un QCM en fin de formation
- Epreuve certificative : Présentation de travaux SSE réalisés en entreprise lors d'une séquence "20 minutes pour convaincre" et réponses aux questions devant un jury professionnel